

# Les difficiles rapports entre jeunesse et institutions

Jean-François Guillaume

DANS FRANCE FORUM 2023/2 N° 414 , PAGES 12 À 15  
ÉDITIONS SOCIÉTÉ UNION FRANÇAISE

ISSN 0046-4910

DOI 10.3917/ffo.414.0012

Date de mise en ligne : 20/09/2024

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-france-forum-2023-1-page-12?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Société Union française.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# LES DIFFICILES RAPPORTS ENTRE JEUNESSE ET INSTITUTIONS



**Jean-François Guillaume**

professeur de sociologie de l'éducation à l'université de Liège (Belgique)

**ENTRE LA JEUNESSE ET LES INSTITUTIONS SOCIALES** du monde « adulte », les rapports sont complexes : tantôt houleux et caractérisés par des formes d'indiscipline, de contestation, d'opposition et de défiance ; parfois harmonieux, quand les attributs de la jeunesse – physiques, entre autres – constituent les normes dominantes. Mais la jeunesse, en tant que catégorie sémantique, est avant tout une construction sociale dont les contours varient selon le contexte historique et socioculturel. Elle ne peut être réduite aux seules pratiques juvéniles, c'est-à-dire aux engagements concrets d'une fraction de la population généralement identifiée au départ sur le seul critère de l'âge. Nous considérerons, ici, plus particulièrement les engagements « politiques » – que nous entendrons au sens large de la capacité d'agir dans la cité<sup>1</sup> – des jeunes et la place de l'idée de citoyenneté dans les rapports entre jeunesse et institutions.

## Les jeunes, partie prenante du jeu politique

La crise sanitaire a lourdement pesé sur le moral et la santé mentale des gens et les jeunes de 18-30 ans n'y ont pas échappé. Le baromètre 2021 sur la jeunesse publié par le Crédoc<sup>2</sup> pointe la montée d'une forme de pessimisme, doublée d'une difficulté à se projeter dans l'avenir<sup>3</sup> et d'un recul de certaines

formes de participation citoyenne : les actions « physiques » telles que manifestation, grève, occupation de lieu ont été mises à mal par les protocoles sanitaires et apparaissent en net recul. En revanche, l'engagement associatif et le bénévolat continuent de mobiliser près d'un jeune Français sur deux. En dépit des contraintes générées par la lutte contre la pandémie, les jeunes, ou une partie d'entre eux, ont continué de donner de leur temps pour d'autres, ont participé aux activités d'associations sportives, culturelles, de jeunesse... Mais ils se sont éloignés de formes institutionnelles telles que la participation électorale.

Analysant les résultats d'une enquête conduite par l'Institut Montaigne en 2021, les sociologues Olivier Galland et Marc Lazar<sup>4</sup> précisent à propos des engagements pris par des jeunes Français de 18-24 ans que, si ces derniers sont « plus sensibles que les générations précédentes aux questions relatives au racisme, aux inégalités et aux discriminations », le clivage intergénérationnel n'est pas aussi radical qu'imaginé. « L'écologie est considérée comme un sujet important par toutes les générations (près de 90 % disent que c'est un sujet très ou plutôt important), même si les jeunes sont plus nombreux que la génération des parents et des *baby-boomers* à le considérer comme "très important". » Il se pourrait bien

alors que les préoccupations juvéniles et leurs expressions publiques (marche pour le climat, grève étudiante...) aient emporté l'adhésion de leurs aînés, précipitant ainsi l'agenda politique.

Les jeunes ne peuvent être *a priori* réduits au rôle de simples spectateurs d'un « jeu » politique dont la logique leur échapperait. Ils sont, au contraire, partie prenante du jeu et même en première ligne pour affronter les nouvelles modalités de ce jeu, qu'ils n'ont pas toujours choisies. Ils ont également appris à jouer autrement, imposant de nouveaux codes et de nouvelles règles : c'est le cas, notamment, dans l'appropriation des technologies de la communication et de l'image, où certains ont trouvé un nouveau terrain de jeu qu'ils investissent et façonnent avec d'autant plus de liberté que les balises normatives manquent encore.

En d'autres termes, la jeunesse n'est pas un monde à côté ou à part de la société (adulte). Dès lors, mettre en perspective la situation des jeunes par rapport à celle de l'ensemble de la population n'est pas inutile : si les changements que les jeunes ont dû affronter et intégrer finissent par s'étendre à d'autres groupes, ils constitueront ce que les travaux sociologiques désignent comme un effet de période<sup>5</sup>. En ce sens, les jeunes sont un peu comme le baromètre de nos sociétés<sup>6</sup> : ce qu'ils font augurer d'évolutions plus larges<sup>7</sup>.

Revenons-en à la crise sanitaire et à ces moments où la jeunesse a été pointée du doigt, et son indiscipline, condamnée. Le contournement des protocoles sanitaires (par exemple, lors de *lock down parties*) s'explique-t-il par un effet d'âge, c'est-à-dire par des caractéristiques propres à l'adolescence (insouciance égoïste, attrait pour

le risque, illusion d'une toute-puissance, affranchissement de toute forme d'autorité<sup>8</sup>) ? Ou est-il l'expression de formes de résistance à la fonction normalisante imposée par les prescriptions et de dénonciation des inégalités entre classes dominantes et classes populaires que ces protocoles ont creusées davantage<sup>9</sup> ?

## « Les jeunes ne peuvent être réduits au rôle de simples spectateurs d'un "jeu" politique dont la logique leur échapperait. »

À moins que ces jeunes, issus de différents milieux sociaux, n'aient anticipé le coût du repli sur soi et ses « proches », de la suspension des liens sociaux et conviviaux. Si, en Belgique, elle semble avoir d'abord touché les plus jeunes, les personnes isolées et les groupes sociaux socioéconomiquement moins favorisés (tels que les bénéficiaires d'allocations sociales), la détérioration de la santé mentale, considérée à partir de l'augmentation des troubles dépressifs, du sommeil et de l'anxiété, est à présent plus générale<sup>10</sup>.

### De la citoyenneté à la justice sociale

Les différentes crises – sanitaire, climatique, écologique, économique ou géopolitique – qui secouent les sociétés occidentales contemporaines ont fait émerger des images contrastées de la jeunesse : mobilisée, volontariste, rebelle, révoltée, insouciance,

immature... En écrivant que « la jeunesse n'est qu'un mot », Pierre Bourdieu suggérerait que la construction de cette catégorie reposait fondamentalement sur des prescriptions normatives qui touchent à la constitution des parcours de vie : « Les classifications par âge reviennent toujours à imposer des limites et à produire un ordre auquel chacun doit se tenir, dans lequel chacun doit se tenir à sa place<sup>11</sup>. » Qualifier certaines pratiques en termes de « jeunesse », c'est une façon de rappeler l'ordre établi et de remettre chacun à sa place.

La jeunesse est entendue, ici, comme une catégorie sémantique portée par une institution sociale : elle n'est donc pas réductible à la somme des engagements individuels et collectifs d'individus généralement identifiés par leur âge biologique, mais elle est en partie ce que les institutions font d'elle<sup>12</sup>. La jeunesse peut ainsi désigner une étape du parcours de vie, l'objet de politiques publiques, un secteur d'activité tel que le « travail de jeunesse », l'état de certaines aptitudes physiques ou cognitives...

## « Ils sont partie prenante du jeu et même en première ligne pour en affronter les nouvelles modalités. »

Précisons, avec Luc Boltanski, que les institutions ont pour tâche de « confirmer ce qui est, de dire ce qu'il en est de ce qui est, de ce qui importe » et de « qualifier, en situation d'incertitude, des états de choses faisant l'objet d'usages et d'interprétations ambigus ou contradictoires<sup>13</sup> ». Pour réduire la

part d'incertitude, des catégories ou des « types » sont institués, fixés par exemple dans des codes écrits, des définitions... La catégorie de « jeunesse » se complète ainsi des idées de majorité et de minorité civile, de capacité, de responsabilité, d'agentivité, d'autonomie, de participation, etc. À titre d'exemple, un regard historique, dans la continuité de Georges Duby, montre comment au Moyen Âge, les limites de la jeunesse étaient manipulées par les détenteurs du patrimoine « pour maintenir en état de jeunesse, c'est-à-dire d'irresponsabilité, les jeunes nobles pouvant prétendre à la succession<sup>14</sup> ».

La catégorie de « citoyenneté » installe un individu en tant que citoyen, lui assigne un statut spécifique, composé de droits, de devoirs et d'obligations. Mais la citoyenneté est une notion malléable, qui a connu et connaît encore des déclinaisons diverses. S'ils étaient amenés à se rencontrer, le jeune citoyen-soldat de la III<sup>e</sup> République et le jeune citoyen de la société-monde du XXI<sup>e</sup> siècle se comprendraient-ils ? Même s'ils sont amenés à échanger de façon plus soutenue que leurs aînés, les jeunes Français, Belges, Scandinaves, Allemands, Italiens, Espagnols... ne partagent vraisemblablement pas la même représentation de la citoyenneté, du fait, par exemple, de l'orientation prise par des politiques publiques orientées vers la « citoyenneté sociale<sup>15</sup> », qui valorisent ou non leur autonomie, les considèrent ou non comme des adultes à part entière.

En dépit de ces divergences, les jeunes Européens partagent des préoccupations communes, notamment le changement climatique<sup>16</sup> – une question dont ils se sont largement emparés pour la porter, avec bruit, dans la sphère médiatique et politique

à grands renforts de slogans explicites : « Exigeons la justice climatique », « Pas de nature, pas de futur », « Il n’y a pas de planète B »... Revient-il aux institutions de prendre le relais et transposer le problème formulé par ces jeunes dans les catégories politiques officielles, en passant de la « jeunesse » au « politique » ? Il peut être bon, pour conclure cette brève réflexion, d’emprunter au philosophe Paul Ricoeur l’idée selon laquelle la finalité des institutions, en tant que « structures du vivre-ensemble d’une communauté historique, irréductibles aux relations interpersonnelles<sup>17</sup> » est de résoudre des problèmes liés au partage, à la répartition de responsabilités et de pouvoirs, à l’attribution d’avantages et de charges, dans un souci de justice distributive. N’est-ce pas là une voie alternative susceptible de dépasser les antagonismes entre jeunesse et institutions dans la gestion de la cité ? ●

1. Nous rejoignons, ici, la proposition d’Hannah Arendt (*Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, Calmann-Lévy, 1972, p. 192-193) : « C’est la possibilité d’action qui fait de l’homme un être politique. »
2. Centre de recherche pour l’étude et l’observation des conditions de vie.
3. Un tiers des jeunes Français interrogés en 2021 n’envisageant les choses qu’à court terme (S. Berhuet, L. Brice Mansencal, S. Hoibian, C. Millot & J. Müller (CREDOC), *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021*, INJEP Notes & Rapports/rapport d’étude, 2021, p. 6).
4. « Une jeunesse plurielle. Enquête auprès des 18-24 ans », Institut Montaigne, 2022.
5. Madeleine Gauthier, « Précaires un jour... ? Ou quelques questions à propos de l’avenir des jeunes contemporains », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVIII, n°1, printemps 1996, p. 135-146.
6. *Ibid.*
7. Madeleine Gauthier, « De “jeunes chômeurs” à “jeunes travailleurs” : évolution de la recherche sur les jeunes et le travail au Québec depuis les années 1980 », in S. Bourdon & M. Vultur, *Regard sur les jeunes et le travail*, Québec, Les Éditions de l’IQRC, 2007, p. 23-52.
8. David Le Breton, « Aux risques du confinement », *Adolescence*, 39, 1, 2021, p. 57-68.
9. C. Courty & E. Marlière, « Des jeunes de rue d’un quartier populaire urbain à l’épreuve du confinement. Une mesure d’enfermement qui accentue un sentiment d’injustice », *Pensée plurielle*, n°53, 2021, p. 159-173.
10. Les données fournies par *Sciensano*, institution publique belge qui assume des missions en matière de santé publique et animale, indiquent qu’en 2022 la proportion de personnes présentant des troubles anxieux ou dépressifs a diminué par rapport à décembre 2021, date à laquelle les niveaux les plus élevés jamais vus ont été enregistrés, mais la proportion n’a jamais diminué jusqu’à atteindre son niveau de 2018, <https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/sante-mentale/anxiete-et-depression>, mis en ligne le 21/09/2022, consulté le 14/10/2022.
11. Pierre Bourdieu, « La jeunesse n’est qu’un mot », in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984, p. 143-154.
12. Jean-François Guillaume, « Des jeunes face aux institutions », *Lien social et politiques*, n°43, « Voir les jeunes autrement », 2000, p. 113-120.
13. Luc Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », *Traces*, Hors-Série, 2008, p. 17-43.
14. Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 143.
15. Tom Chevalier, « La confiance institutionnelle des jeunes en Europe. Quel effet de l’action publique ? », *Revue française de sociologie*, 1, vol. 60, 2019, p. 13-42.
16. En juillet 2022, la chaîne Arte rendait compte des résultats d’une enquête réalisée par la Fondation TUI auprès de 6 000 jeunes européens : la principale menace n’est ni le Covid ni la guerre en Ukraine, mais le changement climatique et ses conséquences, <https://www.arte.tv/fr/videos/110131-000-A/qu-est-ce-qui-preoccupe-les-jeunes-europeens/>, consulté le 14/10/2022.
17. Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990, p. 200.